



La mobilité résidentielle des immigrés et de leurs descendants en France : une approche sur données individuelles

Florence Arestoff, El Mouhoub Mouhoud

► To cite this version:

Florence Arestoff, El Mouhoub Mouhoud. La mobilité résidentielle des immigrés et de leurs descendants en France : une approche sur données individuelles. Région et développement, 2020, 51. hal-03119805

HAL Id: hal-03119805

<https://hal.science/hal-03119805>

Submitted on 5 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mobilité résidentielle des immigrés et de leurs descendants en France : une approche sur données individuelles

Florence ARESTOFF*
El Mouhoub MOUHOUD **

Résumé – Cet article vise à étudier les déterminants de la mobilité résidentielle des immigrés et des descendants d'immigrés en France. Nous mobilisons des données individuelles issues de l'enquête TeO (Trajectoires et origines) réalisée en 2008 par l'INED et l'INSEE. Cette enquête renseigne à la fois sur les immigrés de première et deuxième génération ainsi que sur la population dite majoritaire, qui n'a aucune ascendance immigrée. De manière séquentielle, nous estimons l'impact des caractéristiques individuelles et territoriales sur la mobilité résidentielle et l'accès à la propriété de ces populations. Nous montrons que les immigrés, et plus précisément ceux qui sont originaires d'Afrique subsaharienne ou d'Afrique de Nord, sont plus mobiles que la population majoritaire et que leur probabilité de devenir propriétaire est moindre. Nous montrons aussi un comportement fortement similaire entre descendants de couples mixtes et population majoritaire.

Classification JEL

C31, F22, J15, J61, O18

Mots-clés

Migration
Mobilité résidentielle
Données d'enquête
France

* Université Paris-Dauphine, PSL, LEDa-DIAL, CNRS, IRD; florence.arestoff@dauphine.psl.eu

** Université Paris-Dauphine, PSL, LEDa-DIAL, CNRS, IRD et Institut des Migrations ;
em.mouhoud@dauphine.psl.eu

INTRODUCTION

L'intégration des populations immigrées dans la société française progresse comme en témoigne la croissance du nombre de mariages mixtes. Cependant, depuis les années 1990 on assiste à la formation de zones urbaines fragiles sur le plan économique et social, autour des grandes agglomérations, dans lesquelles les populations plus vulnérables, et parmi elles les immigrés ou les descendants d'immigrés, peuvent se trouver durablement fixées (Maurin, 2004). Dans cet article, il s'agit d'analyser les mobilités dans ces territoires difficiles. A caractéristiques égales en termes de revenus et d'éducation par exemple, les individus immigrés ou leurs descendants n'ont probablement pas les mêmes chances de choisir leur localisation géographique initiale pour des raisons qui tiennent aux représentations des minorités ethniques tant par les individus qui composent la population majoritaire du pays d'accueil que par les immigrés ou leurs descendants eux-mêmes. Les moyens d'échapper à cette destinée du verrouillage territorial des minorités ethniques peuvent être facilités par l'accès à la propriété résidentielle. Mais comme le montrent Solignac et Gobillon (2019) un immigré originaire du Maroc, de Tunisie ou d'Algérie vivant en France aura nettement moins de chance qu'un individu né en France de devenir propriétaire d'un bien immobilier dans ce même pays.

Dans cet article, nous explorons la probabilité de sortie des territoires urbains en difficulté sociale des immigrés et descendants d'immigrés grâce en particulier à l'accès à la propriété.

Nous utilisons l'enquête Trajectoires et origines (TeO) de 2008 (INED-INSEE). Cette enquête sur la diversité des populations en France permet de distinguer les immigrés, les immigrés de deuxième génération, et la population dite « majoritaire » la population majoritaire définie comme celle qui n'a pas d'origine immigrée sur deux générations. Selon l'enquête TeO, en 2008, la population majoritaire¹ représente 76 % de la population française (Lhommeau et Simon, 2010)². Par ailleurs, elle fournit des informations sur l'histoire résidentielle de l'individu enquêté et notamment sur son logement actuel et son précédent logement. Pour chacune de ces étapes, on connaît son type de logement (maison ou autre), son statut (propriétaire ou autre), dans quelle région est/était situé le logement mais aussi quelles sont les raisons qui ont poussé l'individu à déménager pour venir dans son logement actuel et les difficultés qu'il a rencontrées pour obtenir ce logement actuel. Ce module « Logement » semble peu exploité à ce jour. Il est donc intéressant à étudier pour analyser les mobilités résidentielles des migrants.

Notre apport à la littérature consiste à identifier ce qui conduit les immigrés et descendants d'immigrés à cette mobilité et notamment à savoir si le pays d'origine est un facteur déterminant. Dit autrement, quels sont les ressorts d'une mobilité ascendante ? Et en contrepartie, pour ceux qui ne bougent pas, quels sont les facteurs qui les verrouillent sur place ?

Les résultats montrent que les immigrés sont davantage mobiles géographiquement mais, comme leurs descendants, leurs chances d'accéder à la propriété sont inférieures à celles de la population majoritaire. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les populations originaires d'Afrique subsaharienne ou d'Afrique du Nord. Ces populations constituent les principales vagues d'arrivée en France dans

¹ Ce groupe formé par les personnes sans lien avec l'immigration sur deux générations se construit par contraste avec les groupes minoritaires (Simon, Beauchemin et Hamel, 2016). Pour des raisons de contraintes d'échantillonnage, les descendants d'immigré(s) ou de natifs d'un DOM sont âgés de 18 à 50 ans, alors que les âges couverts pour toutes les autres catégories vont de 18 à 60 ans.

² Ce taux passe à 58 % en Ile-de-France et à 25 % en Seine-Saint-Denis (Simon, 2014).

les années 1960-1970 pour accompagner la grande croissance économique et industrielle fordiste jusqu'à l'entrée en crise économique et l'arrêt de l'immigration de travailleurs en 1974. La désindustrialisation qui a suivi a laissé des descendants de ces primo-arrivants dans les mêmes localités mais sans les industries et sans les emplois.

Dans la section 1, nous proposons une revue des travaux théoriques et empiriques existants. La section 2 décrit les données et présente des statistiques descriptives tandis que la section 3 décrit la stratégie d'estimation. Les résultats des estimations sont présentés et discutés dans la section 4. La conclusion fait l'objet de la section 5.

1. MOBILITÉ DES IMMIGRÉS ET DE LEURS DESCENDANTS : UNE REVUE DE LITTÉRATURE

Une littérature très nombreuse aux Etats-Unis comme en Europe a apporté des résultats concordants concernant les explications de la mobilité des migrants et de leurs descendants, que la littérature anglo-saxonne caractérise comme minorités ethniques.

Les analyses traditionnelles ont privilégié deux facteurs principaux d'explication des choix de localisation des minorités ethniques : les conditions d'insertion sur le marché du travail d'une part et les problématiques de marchés du logement d'autre part.

Plus récemment, la littérature a remis au goût du jour le modèle spatial de Schelling (1969) de ségrégation résidentielle et son explication par les mécanismes de marché du travail et du logement d'une part et la volonté de la « population majoritaire » de quitter les zones de concentration des minorités ethniques. Les premiers sont prêts à payer une rente foncière plus élevée pour se déconnecter spatialement des populations immigrées.

Une autre inspiration de ce type d'analyse vient de la *Chicago School of Sociology* (Jackson and Smith, 1984). Ces auteurs font jouer un rôle important aux processus d'immigration qui affectent les changements dans les sous-groupes de population urbaine : de nouveaux migrants arrivent (effet d'installation) dans le voisinage d'une localité et au cours du temps transforment le voisinage (effet d'héritage). Ce qui induit ensuite des comportements de localisation distincts de ceux de la population autochtone. Cette théorie a été utilisée pour discuter l'extension des ghettos dans les villes d'Amérique du Nord à partir de l'analyse de la localisation des minorités ethniques mais cette dynamique « d'invasion-succession » ne semble pas applicable au cas des zones urbaines européennes (White, 1984).

En fait, théoriquement il convient de décomposer le processus de localisation des immigrés et des minorités ethniques selon les mécanismes qui expliquent leur mobilité résidentielle et ceux qui déterminent leur inertie dans la localisation résidentielle, les deux processus pouvant coexister selon les caractéristiques individuelles des immigrés, les structures du marché du travail et de celui du logement, les institutions favorisant plus ou moins une offre de logements sociaux subventionnés par les employeurs ou par l'Etat. En effet comme le montrent Decreuse et Schmuz (2012) qui étudient les facteurs *push* et les facteurs *pull* de la mobilité résidentielle des migrants et de leurs descendants, la mobilité dépend à la fois des caractéristiques individuelles et de celles des territoires.

1.1. Une assignation à résidence davantage forcée que choisie

Aux Etats-Unis comme en Europe les minorités ethniques peuvent se trouver concentrées dans des zones urbaines spécifiques dont ils peuvent difficilement se libérer. Ce résultat a été montré par de nombreux travaux en France comme ceux

d'Eric Maurin dans son « Ghetto Français » (2004) ou du géographe Jacques Levy (2019) décrivant la localisation géographique périurbaines de classes moyennes appartenant à la population majoritaire comme le résultat de stratégies d'évitement. Leurs déménagements vers les grandes périphéries urbaines sont interprétés comme un phénomène de fuite des agglomérations concentrant des populations immigrées ou d'origine immigrée et motivées par la recherche de l'entre-soi ethnique. Des résultats similaires avaient été obtenus par Okba (2014), Wenström et Öner (2014).

La localisation des immigrés se fait alors par défaut : leur mobilité dépend des conditions du marché du travail et du marché du logement. Plus sensibles à l'offre de logements sociaux (HLM) ils vont se retrouver assignés à résidence dans des zones de concentration des populations plus vulnérables à la fois du côté de leurs probabilités d'insertion sur le marché du travail et de leur capacité d'accès au marché du logement. Ainsi Pan Ké Shon et Verdugo (2014) ont analysé la localisation des migrants entre 1975 et 2002 en France et montrent une nette interaction entre la localisation des migrants, les réseaux ethniques et l'offre locale de logements sociaux. Les deux forces des choix de localisation des migrants sont liés aux solidarités des personnes de la même origine ou de la même communauté et des possibilités offertes de trouver un logement social HLM dans des zones urbaines particulièrement défavorisées socialement et sur le plan des infrastructures de transport. Les immigrés et descendants d'immigrés peuvent donc plus difficilement accéder aux logements où domine la population majoritaire.

Des travaux sur les choix de localisation des immigrés hispaniques aux États-Unis montrent des résultats similaires : les effets de réseaux (présence de personnes de la même communauté) vont attirer les migrants dans les centres urbains (Bauer et al., 2005).

1.2. Vulnérabilité économique et sociale et mobilité résidentielle

La question qui se pose pour les migrants et leurs descendants est comment échapper à l'effet de ghettoïsation dans les zones urbaines qualifiées de sensibles. Les choix de localisation des migrants dépendent de leurs caractéristiques personnelles en particulier de leur niveau d'éducation (Zanninetti, 2010 ; Brutel, 2016). Les immigrés ou leurs descendants plus fragiles sur le marché du travail affichant des taux de salaires plus bas ou sous-employés, ou encore déclassés sur le marché du travail, peuvent aussi être plus mobiles que les autochtones. Ainsi pour Aoeberhardt et Rathelot (2013) les immigrés et leurs descendants d'Afrique subsaharienne ou d'Afrique du Nord présentent des taux d'emplois et des taux de salaires nettement plus faibles que les autochtones. Les revenus des immigrés peuvent être donc plus faibles que ceux des natifs (Boldt, 2008). Dès lors, il n'est pas surprenant que plusieurs études empiriques aient montré, concernant les villes européennes, que la mobilité des migrants est plus élevée que celle des natifs. En outre, les minorités ethniques ayant des positions plus fragiles sur le marché du travail mais également pour accéder au marché du logement ont une probabilité plus faible d'accéder à la propriété qui leur donnerait une plus grande stabilité résidentielle. Ainsi, la contraction du marché de l'immobilier dans les années 1980 a-t-elle réduit la mobilité des minorités ethniques et augmenté leur concentration géographique. Des distances longues intra-urbaines domicile-travail liées aux logements appartenant aux employeurs dans les zones de concentration centrale (White, 1984) ou en raison de l'accès des minorités ethniques aux logements sociaux (HLM) peuvent expliquer la mobilité résidentielle des immigrés. Ainsi, dès les années 1980 des travaux montrent qu'en France, la mobilité centrifuge vers les périphéries est forte en particulier pour les habitants des bidonvilles (exemple du bidonville de Nanterre). Utilisant des

données longitudinales de recensement, Bonvalet et al. (1995) analysent la mobilité résidentielle des minorités ethniques dans la région parisienne à l'aide d'une enquête menée par l'INED en 1986. Les auteurs se demandent si les minorités ethniques sont plus mobiles au cours de leur vie que le reste de la population ou bien s'il s'agit d'un artefact lié aux enquêtes et aux périodes des années 1970 et 1980. Ils vérifient si les migrants primo arrivants naturalisés développent des mobilités spécifiques et si les théories de l'assimilation suggèrent que ces naturalisés se comporteraient davantage comme la population indigène. Enfin, il faut tenir compte des effets de l'augmentation de la durée de résidence dans le pays d'accueil sur la mobilité résidentielle locale d'un groupe minoritaire. La date d'arrivée dans le pays d'accueil et la durée de présence influencent donc les choix de localisation des migrants.

1.3. Un accès à la propriété différencié

Les travaux empiriques montrent que les facteurs démographiques et socio-économiques ainsi que la durée de présence sont des déterminants importants d'accès à la propriété. Toutefois, les différences ethnoculturelles jouent aussi un rôle. Les types d'immigration et les facteurs ethniques déterminent la demande de logements occupés par les propriétaires immigrés (Nygaard, 2011).

Toutefois, s'agissant de l'accès au logement, les situations sont différentes selon que l'on se trouve dans le modèle anglo-saxon qualifié parfois de « communautariste » ou dans le modèle français qualifié « d'assimilationniste ». Les immigrés originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne (à la différence des migrations asiatiques ou chinoises) n'ont pas constitué en France de marchés « internalisés » du travail et du logement au sein de la communauté. Il n'y a pas de processus communautaire d'accès au logement. Au contraire, dans le cas des minorités ethniques installées aux États-Unis ou au Canada, les communautés, dans la mesure où leur localisation sur les territoires s'organise plutôt par communautés pour réduire les coûts d'insertion, l'accès au logement est aussi facilité par l'existence d'un marché interne du logement.

Solignac et Gobillion (2019) étudient la différence de taux d'accès à la propriété entre la population majoritaire et les immigrés de première génération en France, ainsi que son évolution au cours de la période allant de 1975 à 1999, en utilisant des données longitudinales. La conclusion principale est que l'écart d'accès à la propriété est non seulement grand, mais aussi se creuse chaque année. Les entrées sur le territoire ont un impact négatif important sur l'évolution des taux d'accès à la propriété pour les immigrés. Bien que les participants aient en moyenne un niveau d'éducation supérieur aux personnes séjournant sur le territoire pendant toute la période (par exemple, ceux qui restent), ils sont plus jeunes et se retrouvent donc à un stade plus précoce du processus d'accumulation de richesse. Ils sont également situés dans les grandes villes, où le taux d'accès à la propriété est inférieur et où les caractéristiques de leurs propriétés sont inférieures à celles des résidents. Parmi les immigrés qui accèdent à la propriété, les immigrés se retrouvent dans des logements de qualité inférieure à ceux de la population majoritaire.

Les contextes anglo-saxons nord-américains de l'intégration des immigrés et de leurs descendants montrent des résultats assez différents. Ainsi, l'étude de l'accès au logement dans les groupes ethniques de certaines villes canadiennes par White (1998) montre que l'accès à la propriété varie considérablement selon l'appartenance ethnique, même en tenant compte de facteurs tels que l'âge, le niveau d'éducation, le type de ménage, le revenu et la période d'immigration. Les taux de propriété sont élevés parmi certains groupes ethniques tels que les Italiens et les Chinois, alors qu'ils sont faibles chez les Noirs et les peuples autochtones. De nombreux groupes d'origine ethnique qui sont culturellement plus éloignés des Britanniques

et des Français et dont l'entrée au Canada est plus récente ont des taux d'accès à la propriété plus élevés après contrôle d'autres facteurs. Cela semble corroborer l'hypothèse de la minorité ethnique, à savoir une appropriation accrue en réaction à un plus grand besoin d'identité sociale. Cependant, certains groupes minoritaires tels que les Noirs et les autochtones ont des taux inférieurs à la moyenne. Les taux plus élevés chez les Italiens à Toronto et les Chinois à Vancouver confirment quant à eux en partie l'hypothèse selon laquelle la taille d'un groupe ethnique peut influencer de manière positive les propriétaires.

Borjas (2002) analyse les tendances et les facteurs explicatifs des taux d'accès à la propriété dans la population immigrée au cours de la période 1980-2000. Il montre que les immigrés ont un taux d'accès inférieur à celui des natifs et l'écart entre ces deux groupes s'est considérablement creusé au cours de cette période. Mais il conforte également l'existence d'enclaves ethniques, qui augmentent la probabilité que les ménages immigrés soient propriétaires de leur maison. L'organisation communautaire du marché interne du logement dans ce que la littérature appelle les « enclaves ethniques » favorise l'accès à la propriété pour certaines communautés plus que pour d'autres. Ainsi, Painter and al. (2001) ont confirmé que les minorités asiatiques ont une probabilité semblable d'accéder à la propriété que les « Blancs ».

Constant, Roberts et Zimmermann (2009) analysent l'accès à la propriété des immigrés en utilisant un indice bi-composite d'identité ethnique comprenant des attachements aux cultures d'origine et d'accueil. En Allemagne, les immigrés ayant un engagement plus fort envers le pays d'accueil sont plus susceptibles de devenir propriétaires pour une série de caractéristiques socio-économiques et démographiques, quel que soit leur degré d'attachement à leur pays d'origine. Les auteurs parviennent grâce à leurs données à distinguer les migrants célibataires des migrants mariés. Ils partent également de l'hypothèse selon laquelle les mariages mixtes entre immigrés et autochtones (ce que nous appelons dans ce papier « exogamie ») devraient faciliter l'assimilation de la culture du pays d'accueil et l'accès à la propriété, en contrôlant pour les caractéristiques individuelles.

On doit donc également tenir compte de ces contextes socio-politiques d'intégration des minorités ethniques dans les différents systèmes ou régimes d'immigration des différents pays. L'hypothèse sous-jacente dans le cas de la France, qui s'écarte du modèle anglo-saxon communautaire décrit précédemment, est que l'accès à la propriété est plus difficile pour les immigrés et les descendants que pour les natifs à caractéristiques égales de revenu et de qualification.

2. LES DONNÉES ET LES PREMIERS RÉSULTATS

2.1. L'enquête TeO

L'enquête *Trajectoire et Origines (TeO)* : *Enquête sur la diversité des populations de France*, a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 en France métropolitaine sur un échantillon d'environ 21 000 personnes : immigrés, descendants d'immigrés, et la population dite majoritaire composée de natifs de France métropolitaine dont aucun parent n'est immigré. Il s'agit d'une enquête en coupe instantanée.

Comme son titre l'indique, l'enquête accorde une grande importance à retracer les trajectoires de vie des individus et notamment leurs trajectoires résidentielles.

Quelques précisions sont à apporter sur les termes employés dans cet article.

La *population majoritaire* désigne l'ensemble des personnes, numériquement les plus nombreuses, qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni descendantes de personne(s) immigrée(s) à deux générations. Dans la suite de ce papier, nous intégrerons dans cette population majoritaire les individus natifs d'un

DOM ou descendants de natifs d'un DOM. Il s'agit d'un choix discutable, cette population pouvant, en tendance, se rapprocher de certaines populations immigrées et ainsi orienter artificiellement les résultats. Toutefois, leur nombre plus limité laisse présager un faible impact en termes de biais sur les résultats obtenus.

Selon le Haut conseil à l'intégration, les *immigrés* sont les personnes résidant en France qui sont nées étrangères à l'étranger (frontières actuelles), de parents étrangers. Les définitions usuelles de l'INSEE ou de l'OCDE incluent donc les personnes naturalisées.

Les *descendants d'immigré(s)* sont les personnes nées en France métropolitaine et dont au moins l'un des parents est immigré. Nous distinguerons les descendants de deux parents immigrés ou d'un seul. On peut supposer que des différences de comportements sociaux peuvent exister entre les deux groupes de descendants d'immigrés. Si ces différences se retrouvent dans des domaines tels que l'éducation, l'accès à l'emploi et dans de nombreux domaines de pratiques sociales et culturelles (Lhommeau et Simon, 2010), elles peuvent également apparaître pour la mobilité résidentielle.

Par ailleurs, l'originalité de l'enquête est de permettre l'observation des descendants d'immigrés qui sont rarement pris en compte dans les enquêtes, et quand ils le sont, avec des effectifs trop faibles pour traiter des groupes d'origine spécifique.

Ce n'est certes pas la première enquête de ce type en France puisqu'en 1992, l'INED et l'INSEE avaient déjà collaboré pour réaliser l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS), qui, pour la première fois, avait été autorisée par les instances de contrôle, le Cnis et la Cnil³, à recueillir des informations sur les pays de naissance et la première nationalité des parents permettant ainsi de comparer les individus de la « première génération » (les migrants venus s'installer en France) et ceux de la « deuxième génération » (leurs enfants nés ou élevés sur place).

Mais entre 1992 (enquête MGIS) et 2008 (TeO), seules des informations sur les immigrés étaient disponibles grâce au Recensement de population. Les descendants d'immigrés n'étaient pas renseignés. Le recensement comporte ainsi des questions sur les origines, y compris celles des migrants naturalisés Français, mais qui sont limitées à leur propre génération, sans remonter à celle des parents, ce que résout l'enquête TeO⁴.

2.2. Premiers résultats

Plus de 21 000 individus ont été interrogés dans TeO dont quelques 8 200 immigrés et 8 300 descendants d'immigrés. Le champ de l'enquête est restreint aux individus immigrés de 18 à 59 ans, aux descendants et aux natifs de 18 à 49 ans.

L'échantillonnage a été conçu de manière à surreprésenter des groupes minoritaires qui sont en général difficiles à étudier, compte tenu de leur taille, dans les principales sources statistiques démographiques et sociales. Ainsi, comme le montre le tableau 1, alors que la population immigrée représente 10% de la population française des 18-50 ans d'après le recensement général de la population, les immigrés constituent 34% de la population enquêtée dans TeO.

Une variable de poids est disponible dans la base de données afin de pouvoir redresser l'échantillon et le rendre représentatif de la population française à l'aide des données du recensement. Toutes les statistiques présentées ci-après sont pondérées.

³ Cnis = Conseil National de l'information statistique. Cnil = Commission nationale de l'informatique et des libertés.

⁴ En préambule à cette enquête TeO, l'INSEE a dû recopier des milliers d'actes de naissance, avec l'autorisation des juges d'instance, afin d'identifier les enfants d'immigrés susceptibles d'entrer dans l'échantillon.

Tableau 1 : Population de 18 à 50 ans résidant en France métropolitaine selon le lien à la migration

	Effectifs non pondérés (source : TeO)	Total en % de l'ensemble (source : TeO)	Effectifs pondérés en milliers (Source : RGP)	Total en % de l'ensemble (Source : RGP)
Immigrés	6 373	34%	2 719	10%
Descendants de deux parents immigrés	4 627	25%	1 591	6%
Descendants d'un parent immigré	3 483	18%	1 488	6%
Population majoritaire	4 381	23%	20 852	78%
Ensemble des 18-50 ans	18 864	100%	26 651	100%

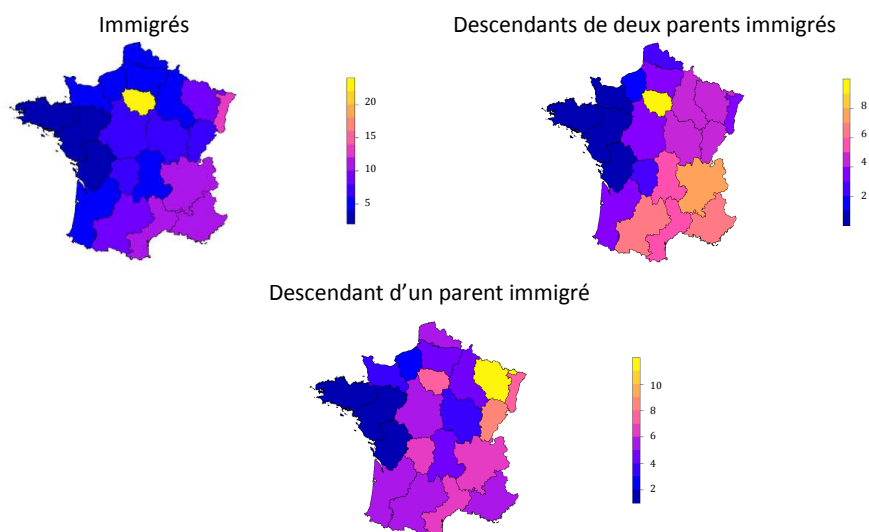
Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

Note : Pour des raisons de contraintes d'échantillonnage, les descendants d'immigré(s) sont âgés de 18 à 50 ans, alors que les âges couverts pour toutes les autres catégories vont de 18 à 60 ans. Pour permettre les comparaisons, le tableau 1 a été ramené à la population âgée de 18 à 50 ans.

Dans les analyses qui suivent, nous choisissons de retirer les natifs des DOM ou les descendants de parents nés dans les DOM afin de réduire la dispersion parmi les membres de la population majoritaire. Ces derniers sont donc seulement les natifs de France Métropolitaine^{9F}. Une procédure identique est retenue par Fernandez et Fogli (2009) qui, avec des données américaines, choisissent d'écarter les populations des territoires « périphériques ». Notre échantillon comprend désormais 20 253 observations.

La figure 1 représente respectivement le poids des immigrés, des descendants de deux parents immigrés et des descendants d'un parent immigré dans la population totale de chacune des régions de France métropolitaine.

Le poids des immigrés et des descendants des deux parents immigrés est le plus élevé en Ile de France où ils représentent respectivement 22,9% et 9,15% de la population de la région. En revanche, c'est en Lorraine que les descendants d'un parent immigré sont relativement les plus nombreux (11,2%).

Figure 1 : Pourcentage de chaque groupe dans la population totale de la région

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

Plus généralement, le tableau 2 fait apparaître une nette proximité entre les caractéristiques des immigrés et des descendants de deux parents immigrés. Moins de 10% des populations de ces deux groupes résident en zone rurale alors que ce pourcentage se situe entre 20 et 30% pour les deux autres groupes. Plus précisément, plus des deux tiers des immigrés ou descendants de deux parents immigrés résident en Ile de France alors qu'ils sont un quart ou moins dans les deux autres groupes de population.

Tableau 2 : Caractéristiques socio-économiques des 18-60 ans résident en France métropolitaine selon le lien à la migration

Après pondération		Population majoritaire	Immigrés	Descendants de 2 parents immigrés	Descendants d'un parent immigré
Sexe	1-Homme	49.1%	47.8%	50%	52 %
	2-Femme	50.9%	52.2%	50%	48%
Age moyen		39.9 ans	40.7 ans	32.7 ans	37.7 ans
Zone de résidence	1-Rurale	27.7%	9.1%	9.7%	19.6%
	2-Urbaine	72.3%	90.9%	90.3%	80.4%
Région de résidence	1-Ile de France	15%	42.1%	35.1%	25.2%
	2- Nord Pas de Calais	7.2%	3.2%	3.6%	6.2%
	3- Rhône Alpes	9.9%	10.8%	15.4%	11.9%
	4- Autre région	67.9%	43.9%	45.9%	56.7%
Taille du ménage (en moyenne)		2,9 pers.	3,4 pers.	3,4 pers.	2,8 pers.
Famille mono-parentale	1- Oui	9%	8.3%	11.5%	9.4%
	2- Non	91%	91.7%	88.5%	90.6%
Diplôme le plus élevé obtenu	1- Aucun ou primaire	13.6%	31.9%	16.4%	18%
	2- Secondaire	56.1%	40.4%	59.4%	52.8%
	3- Supérieur	30.3%	27.7%	24.2%	29.2%
Revenu du ménage	1- Moins de 2 000 €	27.2%	39.5%	33%	29.2%
	2- 2000 à 2 999 €	26.3%	26%	28.2%	29.7%
	3- 3000 à 3 999 €	19.7%	13.7%	16%	17.1%
	4- 4 000 € et plus	26.8%	20.8%	22.8%	24%
Obs. avant pondération		3 725	8 440	4 595	3 493
Obs. après pondération		15 946	2 141	1 027	1 138

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

Cette concentration relative caractérise les immigrés originaires d'Algérie (41% des Algériens résident en Ile de France), du Portugal (42,8%), ou encore ceux venus d'Asie du Sud-Est (56%). Elle est maximale pour les flux provenant d'Afrique subsaharienne dont six immigrés sur dix résident en Île-de-France. Au contraire, les immigrés italiens et espagnols s'installent plutôt dans les régions proches de leur pays d'origine : 44% des immigrés venus d'Italie vivent en Rhône-Alpes ou Provence-Alpes Côte d'Azur et 47% des immigrés espagnols se sont installés en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur ou Languedoc-Roussillon.

Par ailleurs, les ménages des immigrés et des descendants de deux parents immigrés comprennent en moyenne plus de trois personnes alors que pour la population majoritaire et les descendants d'un seul parent immigré, la taille moyenne du ménage est comprise entre 2,8 et 2,9 personnes.

En termes de diplômes, 56% de la population majoritaire est de niveau d'éducation secondaire (CAP, BEP, Brevet ou baccalauréat) et 30 % a suivi des études supérieures (Bac+2 minimum). Parmi les immigrés, ces pourcentages sont plus faibles (40% sont de niveau secondaire et 28% de niveau supérieur). Dans les deux cas, le niveau d'éducation le plus largement représenté est le niveau secondaire mais la différence tient au fait que les immigrés (en stock) présentent un taux plus élevé de

non-éduqués ou d'individus de niveau primaire dans la mesure où certains immigrés sont arrivés dans les années 1960-70 sans niveau d'éducation. De fait, les vagues récentes d'immigration présentent un niveau d'éducation bien plus élevé que les anciennes. Alors que seulement 10% des immigrés arrivés avant 1970 possédaient un diplôme du supérieur, ils sont 36% dans ce cas pour les immigrés arrivés en France depuis le début des années 2000. Ce phénomène est dû à l'arrêt de l'immigration en France qui a conduit à un changement dans la composition des immigrés ; en particulier, en raison de coûts élevés, seuls les plus diplômés tendent désormais à partir. S'agissant des descendants d'immigrés ayant un seul parent immigré, on retrouve quasiment 30% d'individus ayant atteint le cycle supérieur, soit un taux équivalent à celui de la population majoritaire. Les descendants de deux parents immigrés présentent en revanche une proportion de diplômés du supérieur plus faible (24%). Ces derniers supportent davantage de difficultés d'ascension scolaire. Bien qu'étant plus nombreux que les immigrés à posséder un niveau secondaire, ils ne parviennent pas à passer la barrière du supérieur⁵ (Ukrayinchuk et Chojinicki, 2018).

L'enquête permet aussi de connaître le niveau de vie des enquêtés puisqu'il leur est demandé d'indiquer le revenu perçu mensuellement par leur ménage. 47% des enquêtés issus de la population majoritaire bénéficient d'au moins 3 000 euros de ressources par mois alors que ce pourcentage est inférieur à 35% pour les immigrés.

Le tableau 3 renseigne spécifiquement sur les immigrés et leurs descendants et notamment sur leur pays d'origine. Les 2/3 des immigrés proviennent de deux zones, le Maghreb et l'Europe⁶, tandis que 14% des immigrés est originaire d'Afrique subsaharienne. En ce qui concerne les descendants de deux parents immigrés, 44% ont des parents nés au Maghreb (et 41% en Europe). En revanche, parmi les descendants d'un seul parent immigré, plus de 70% d'entre eux ont une origine européenne, les 20% restant provenant essentiellement du Maghreb.

Tableau 3 : Caractéristiques spécifiques aux immigrés et descendants d'immigrés

Après pondération	Immigrés	Descendants de 2 parents immigrés	Descendants d'un parent immigré
Régions d'origine de l'enquêté			
1-Maroc, Algérie, Tunisie	32.4%	44.5%	19.2%
2-Afrique subsaharienne	14.2%	7.6%	3.9%
3-Asie	9.5%	3.7%	2.6%
4-Turquie, Moyen-Orient	8.3%	4.2%	2.3%
5-Europe et autres	35.6%	40%	72%
Durée d'installation en France	21 ans		

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

Etudions désormais la mobilité résidentielle, tout d'abord par le pourcentage de la population qui a déménagé (au cours des cinq années qui précèdent l'enquête c'est-à-dire entre 2003 et 2008).

Le tableau 4 montre que les immigrés et leurs descendants sont plus enclins à déménager que ne l'est la population majoritaire. Plus de 50% d'entre eux ont récemment changé de logement.

Pour quel type de logement et avec quel statut ? 65% de la population majoritaire réside dans une maison et 60% est propriétaire alors que les immigrés, eux, sont plutôt locataires et résidant en appartement. Les descendants d'immigrés sont dans

⁵ Voir enquête CEREQ (<http://www.cereq.fr>).

⁶ Cette catégorie intègre aussi l'Amérique et l'Océanie mais en provenance desquelles l'immigration est très faible.

une position intermédiaire : lorsque les deux parents sont immigrés, les caractéristiques du logement actuel sont proches de celles constatées pour les immigrés tandis que si l'on a un seul parent immigré, on se rapproche de la population majoritaire (53% de ce groupe réside dans une maison et 54% est propriétaire).

Tableau 4 : Mobilité résidentielle

Après pondération		Population majoritaire	Immigrés	Descendants de 2 parents immigrés	Descendants d'un parent immigré
Déménagement récent	1- Oui	44.2%	52.4 %	60.1%	49.7%
	2- Non	55.8%	47.6%	39.9%	50.3%
Type de logement actuel	1-Maison	64.9%	32.7%	37.6%	53.2%
	2- Appart.	34.4%	66.7%	61.8%	46.6%
	3- Autre	0.7%	0.6%	0.6%	0.2%
Statut du logement actuel	1-Proprio	60.1%	36.3%	39.5%	53.6%
	2-Locataire	34.5%	59.6%	55.4%	42.1%
	3-Autre	5.4%	4.1%	5.1%	4.3%
Type du logement précédent	1-Maison	43.8%	22%	23.6%	35.5%
	2- Appart	54.1%	73%	74.1%	63.7%
	3-Autre	2.1%	5%	2.2%	0.8%
Statut du logement précédent	1- Propriétaire	22.4%	14.7%	16%	20.1%
	2- Locataire	61.9%	71.8%	71.5%	66.6%
	3- Autre	15.7%	13.4%	12.5%	13.4%
Accès à la propriété	1- Oui	37.8%	22.7%	29.4%	32.6%
	2- Non	62.2%	77.3%	70.6%	67.4%
Vers moins d'immigrés	1- Oui	25.8%	17.1%	14.2%	24.5%
	2- Non	74.2%	82.9%	85.8%	75.5%
Vers moins de chômage	1- Oui	32.5%	28.6%	25.4%	33%
	2-Non	67.5%	71.4%	74.6%	77%

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

Du point de vue de la transition entre le logement précédent et le logement actuel, il apparaît que le pourcentage de propriétaires a fait plus que doubler lors du passage d'un logement à l'autre quel que soit le groupe étudié. La dynamique de mobilité est très proche d'un groupe à l'autre. Ce résultat laisse donc à penser que l'accès à la propriété conditionne une partie des déménagements recensés. Pour la variable « Type de logement », quel que soit le groupe de population, le pourcentage d'individus qui vit en maison augmente de 50% après le déménagement. Notons que pour les descendants de deux parents immigrés le déménagement augmente de manière encore plus marquée le pourcentage de résidents en maison. Les déménagements ont donc permis aux quatre groupes de population de devenir propriétaire et, pour une partie d'entre eux, d'acquérir une maison.

Plus précisément, nous pouvons mesurer l'accès à la propriété en calculant le pourcentage d'individus qui sont passés du statut de locataire (ou qui étaient logés gratuitement par employeur ou amis) à celui de propriétaire. C'est le cas de plus de 30% des membres de la population majoritaire et des descendants d'un seul parent immigré. On retrouve alors la proximité de comportements entre ces deux groupes. Les immigrés et descendants de deux parents immigrés sont moins de 30% à avoir accédé à la propriété sur la période étudiée. Mais on note que l'accès à la propriété des descendants de deux parents immigrés se rapproche de celle des descendants d'un seul parent immigré (respectivement 29,4 % et 32,6 %) et se situe bien au-

dessus de celles des immigrés (22,7 %). Cet écart peut s'expliquer par des différences de revenu global du ménage entre les immigrés qu'on peut supposer plus vulnérables et leurs descendants mais aussi par la formation d'aspirations communes en termes d'accès à la propriété entre les descendants d'immigrés et la population majoritaire.

De même, c'est parmi la population majoritaire et les descendants d'un parent immigré que l'on enregistre la plus forte proportion de migrations vers une commune qui présente, en moyenne, un plus faible pourcentage d'immigrés et un plus faible taux de chômage que dans la commune de départ.

Quelles sont les raisons qui ont motivé le déménagement ? Le tableau 5 offre un panorama des principales raisons évoquées par les enquêtés. Déménager pour vivre dans une maison est une raison qui est évoquée par moins de 10% des enquêtés quel que soit leur groupe d'appartenance. En revanche, un cinquième de la population majoritaire ou des descendants d'un parent immigré a déménagé dans l'optique de devenir propriétaire. Ce résultat confirme notre analyse du tableau 4.

L'amélioration des conditions de logement est le critère le plus fréquemment évoqué. Au moins un tiers des individus (quel que soit leur statut face à la migration) considère que c'est pour avoir un logement plus grand ou de meilleure qualité qu'ils ont déménagé. Et entre 20 et 30% des enquêtés, là aussi de manière relativement homogène d'un groupe à l'autre, explique son déménagement par les modifications intervenues au sein du ménage : installation en couple, naissance, ou au contraire séparation, divorce, veuvage.

Tableau 5 : Raisons évoquées par les enquêtés pour justifier leur déménagement (en % de la population)

Après pondération	Population majoritaire	Immigrés	Descendants de deux parents immigrés	Descendants d'un parent immigré
Pour avoir un logement plus grand ou de meilleure qualité	32.7%	39.6%	36.4%	34.4%
Pour devenir propriétaire	22.2%	13.3%	17.1%	20.6%
Pour se rapprocher du lieu de travail (ou de celui de son conjoint)	20.1%	9.9%	11.7%	14.4%
Pour vivre dans une maison	9.0%	4.4%	6.0%	7.2%
Pour vivre en couple ou pour cause de changements familiaux	21.3%	23.3%	27.9%	28.1%
Pour vivre dans un meilleur quartier	6.0%	7.5%	7.6%	5.5%

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

Note : Le total des pourcentages ne fait pas 100% car plusieurs réponses étaient possibles.

La principale différence entre immigrés, descendants et population majoritaire tient au fait de déménager pour se rapprocher de son lieu de travail. On retrouve alors la différence entre population majoritaire et descendants d'un seul parent immigré d'un côté et, immigrés et descendants de deux parents immigrés de l'autre. Alors que cette raison justifie le déménagement de 14 à 20% des premiers, ce n'est le cas que pour 10 à 12% des seconds.

3. LA STRATÉGIE EMPIRIQUE

Nous procédons en deux temps. Dans un premier temps, nous estimons l'effet du statut des migrants sur la mobilité résidentielle et l'accès à la propriété. La mobilité résidentielle est mesurée par le fait d'avoir déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête donc entre 2003 et 2008. L'accès à la propriété consiste à avoir changé de statut lors de ce déménagement en passant de locataire à propriétaire. Dans un second temps, nous décomposons la population étudiée selon le rapport à

la migration. Nous analysons les spécificités des immigrés, des descendants de deux parents immigrés et des descendants d'un seul parent immigré en termes de mobilité résidentielle et d'accès à la propriété.

3.1. Analyse sur la population totale

Par un modèle probit bivarié avec sélection, nous estimons la probabilité d'accéder à la propriété (y_2) conditionnellement à la probabilité d'avoir déménagé au cours des cinq dernières années (y_1). Les deux décisions sont interdépendantes car y_2 n'est observé que si $y_1 = 1$ donc tandis que la variable de sélection (probabilité de déménager) est toujours observée, la variable d'accès à la propriété est censurée.

Le modèle d'Heckman (1979) appliqué à deux variables binaires⁷ s'écrit comme suit :

$$y_{1ic} = \alpha_0 + \alpha_1 Migration_i + \alpha_2 Revenu_i + \alpha_3 (Revenu * Migration)_i + \alpha_4 X_i + \alpha_5 Z_c + \varepsilon_i \quad (1)$$

$$y_{2ic} = \beta_0 + \beta_1 Migration_i + \beta_2 Revenu_i + \beta_3 (Revenu * Migration)_i + \beta_4 X_i + \beta_5 \lambda_i + u_i \quad (2)$$

Pour chaque individu i qui réside ou résidait dans la commune c , les variables y_1 et y_2 sont des variables dichotomiques. La première vaut 1 lorsque l'individu a changé de logement entre 2003 et 2008 (c'est-à-dire au cours des 5 dernières années) et elle vaut 0 sinon. La seconde vaut 1 si l'individu est devenu propriétaire au cours des 5 dernières années, et 0 sinon.

La probabilité de changer de logement et la probabilité d'accéder à la propriété dépendent de variables latentes respectivement notée y_1^* et y_2^* .

Pour $j = 1, 2$, on a :

$$y_j = \begin{cases} 1 & \text{si } y_j^* > 0 \\ 0 & \text{si } y_j^* \leq 0 \end{cases}$$

$Migration_i$ représente le statut de l'individu i face à la migration. Cette variable indicatrice permet d'identifier des différences de comportement résidentiel entre immigrés, descendants d'un ou de deux parents immigrés et population majoritaire.

$Revenu_i$ est le revenu mensuel du ménage, défini par classes.

La variable croisée $(Revenu_i * Migration_i)$ permet de déterminer si le lien entre mobilité résidentielle et statut migratoire est conditionnel ou pas au niveau de revenus.

Le vecteur X_i inclut un ensemble de variables de contrôle au niveau individuel : le genre de l'individu, l'âge et son carré, la zone de résidence du logement antérieur (urbaine ou rurale), la taille du ménage, le fait d'appartenir à un foyer monoparental et le niveau d'éducation de l'individu. Ces variables qui caractérisent le contexte socio-économique dans lequel les individus évoluent, sont à même de déterminer à la fois la probabilité de déménager et celle d'accéder à la propriété.

Le vecteur Z_c , dans l'équation (1), regroupe les variables d'identification du modèle. Il comprend les caractéristiques de la commune de résidence c de l'individu i : le pourcentage de logements HLM dans le parc de logement de la commune, le pourcentage d'immigrés dans la population totale de la commune et le taux de chômage de la commune. Ces informations concernent la commune du logement actuel pour ceux qui n'ont pas déménagé au cours des 5 dernières années et la commune du logement précédent pour les autres⁸.

⁷ Procédure *heckprob* dans Stata.

⁸ L'enquête TeO ne renseigne pas sur les communes de résidence de chaque individu mais elle fournit des indicateurs agrégés sur la population, les logements et l'activité économique de ces communes.

Dans l'équation (2), le coefficient λ , inverse du ratio de Mills, reflète la sélection des individus en termes de mobilité résidentielle.

3.2. Analyse sur la population décomposée en fonction du statut de migration

Nous considérons désormais le comportement spécifique des immigrés et des descendants d'immigrés dans la mobilité résidentielle.

Pour chaque groupe de population, nous estimons le modèle suivant :

$$y_{1ic} = \alpha_0 + \alpha_1 \text{Région d'origine}_i + \alpha_2 \text{Revenu}_i + \alpha_3 X_i + \alpha_4 Z_c + \varepsilon_i \quad (3)$$

$$y_{2ic} = \beta_0 + \beta_1 \text{Région d'origine}_i + \beta_2 \text{Revenu}_i + \beta_3 X_i + \beta_4 \lambda_i + u_i \quad (4)$$

Région d'origine_i comprend quatre modalités selon la région du monde dont les immigrés et les descendants d'immigrés sont originaires : Afrique subsaharienne, Algérie-Maroc-Tunisie, Asie, Turquie-Moyen Orient et Europe-autres pays.

Les variables incluses dans le vecteur X_i sont celles de l'équation (1) auxquelles on ajoute, pour les immigrés, leur durée de présence en France et son carré. Nous anticipons un effet non linéaire de cette variable, similaire à celui qui est attendu pour la variable d'âge : pour un immigré, la probabilité de mobilité géographique est d'autant plus élevée qu'il est arrivé en France depuis longtemps mais, s'il est arrivé depuis très longtemps, il a vieilli en France et est donc devenu moins mobile et moins enclin à devenir propriétaire.

Le vecteur Z_c est identique dans les équations (1) et (3).

4. RÉSULTATS DES ESTIMATIONS

Dans un premier temps, nous estimons la probabilité d'accéder à la propriété conditionnellement à la probabilité d'avoir déménagé au cours des cinq dernières années pour la population prise dans son ensemble puis nous décomposons cette population selon leur statut face à la migration.

4.1. Analyse sur la population totale

Les résultats sont présentés dans le tableau 6. La probabilité de changer de résidence ne dépend pas du niveau de revenu. En revanche, comme le montre la revue de littérature, les immigrés sont davantage enclins à déménager que la population majoritaire, soit pour accéder au marché du travail soit pour améliorer leur habitat en fonction de leurs caractéristiques propres. Cela peut s'expliquer par une plus grande vulnérabilité sur le marché du travail et une plus grande précarité des logements qui incitent à la mobilité, à revenu et démographie du ménages identiques. Lorsque l'on croise le statut d'immigré avec le niveau de revenu, les résultats ne sont pas significatifs comparés à ceux de la population majoritaire. Augmenter son revenu ne suffit donc pas pour changer de résidence. D'autres variables de contrôle comme le niveau d'éducation, le genre de l'individu, son âge, ou la taille de son ménage, dans les zones urbaines en particulier jouent un rôle significatif.

Parmi les trois variables retenues pour corriger le biais de sélection et qui concernent les communes du logement précédent (ou du logement actuel pour les individus qui n'ont pas déménagé au cours des cinq dernières années), seul le taux de chômage est significatif. Son effet est positif sur la probabilité de déménager ce qui confirme qu'un des facteurs de mobilité est la recherche d'emploi. Les individus résidant dans des zones où le taux de chômage est relativement élevé sont donc plus à même de déménager, probablement pour une zone mieux pourvue en emplois. Cependant, peut-être déménagent-ils au sein de la même commune. L'enquête TeO ne nous permet pas de le savoir.

Tableau 6 : Mobilité et accès à la propriété de la population

Population totale	Mobilité	Accès à la propriété
Constante		-5.56*** (0.51)
Statut		
- Population majoritaire	ref	ref
- Immigrés	0.19** (0.08)	-0.45*** (0.11)
- Descendants de 2 parents immig.	-0.14 (0.10)	-0.32** (0.13)
- Descendants d'1 parent immigré	-0.26** (0.11)	-0.04 (0.13)
Femme	-0.13*** (0.05)	0.01 (0.07)
Age	-0.20*** (0.02)	0.24*** (0.03)
Age au carré	0.002*** (0.00)	-0.003*** (0.00)
Zone urbaine	0.26*** (0.08)	-0.08 (0.09)
Taille du ménage	-0.08*** (0.02)	0.05* (0.03)
Foyer monoparental	0.07 (0.11)	-0.74*** (0.16)
Revenu du ménage		
- Moins de 2000 €	ref	ref
- Entre 2000 et 2999 €	-0.11 (0.09)	0.43*** (0.11)
- Entre 3000 et 3999 €	-0.09 (0.10)	0.51*** (0.13)
- 4000 € et plus	-0.06 (0.10)	0.26* (0.14)
Revenu*statut de migration		
- De 2000 à 2999 € * Immigrés	0.09 (0.10)	-0.03 (0.13)
- De 2000 à 2999 € * Desc 2 parents	0.24 (0.15)	0.03 (0.17)
- De 2000 à 2999 € * Desc 1 parent	0.36* (0.19)	-0.16 (0.21)
- De 3000 à 3999 € * Immigrés	-0.11 (0.11)	0.11 (0.15)
- De 3000 à 3999 € * Desc 2 parents	0.23 (0.14)	0.32* (0.18)
- De 3000 à 3999 € * Desc 1 parent	0.14 (0.15)	-0.07 (0.18)
- 4000 € et plus * Immigrés	-0.09 (0.10)	0.50*** (0.15)
- 4000 € et plus * Desc 2 parents	0.41 (0.28)	0.68** (0.29)
- 4000 € et plus € * Desc 1 parent	0.15 (0.18)	0.12 (0.19)
Diplôme le plus élevé		
- Aucun ou primaire	-0.19*** (0.07)	-0.13 (0.12)
- Secondaire	ref	ref
- Supérieur	0.10* (0.06)	0.18** (0.07)
% immigrés par commune		
- Moins de 8.1%	ref	
- 8.1% ou plus	0.009 (0.6)	
Taux de chômage par commune		
- Moins de 14.1%	ref	
- 14.1% ou plus	0.14** (0.07)	
% de HLM par commune		
- Moins de 9.2%	Ref	
- 9.2% ou plus	-0.03 (0.06)	
Inverse du ratio de Mills		-0.47*** (0.17)
Nombre d'obs.	15 528	8 361
Chi ²		570.54***

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

*, ** et *** sont les niveaux de significativité à 10%, 5% et 1% respectivement.

Parmi les personnes qui ont déjà déménagé, moins d'un tiers ont accédé à la propriété. Cette part est de 20 % pour les immigrés contre 30 % pour la population majoritaire. Le tableau 6 confirme que les immigrés et les descendants de deux parents d'immigrés à revenu égal accèdent plus difficilement à la propriété. En effet, lorsque les immigrés et les descendants d'immigrés sont amenés à déménager, l'accès à la propriété dépend d'un certain seuil de revenu atteint. Seuls les immigrés qui disposent d'un revenu supérieur à 4000 euros mensuels parviennent davantage à accéder à la propriété que leurs homologues de la population majoritaire.

Pour les descendants de deux parents d'immigrés le seuil de revenu à atteindre pour accéder à la propriété, plus bas que pour les immigrés, s'établit à un niveau supérieur ou égal à 3000 euros mensuels. Il semblerait donc que les obstacles pour accéder à la propriété s'amenuisent pour les deuxièmes générations. C'est la raison pour laquelle nous cherchons à comprendre et à évaluer le rôle de l'exogamie

comme facteur facilitant ou pas la mobilité des migrants et de leurs descendants, en particulier par le biais de l'accès à la propriété.

Les variables de contrôle ont les effets attendus.

L'âge est significativement positif sur la probabilité d'accéder à la propriété mais négatif sur celle de déménager. Cet effet est non linéaire puisque le coefficient de l'âge a un signe contraire de celui de l'âge au carré. En avançant dans le cycle de vie, il y a donc moins de chance de déménager et plus de chance de devenir propriétaire mais cet effet se renverse au-delà d'un certain âge, au moment du vieillissement.

Résider en zone urbaine plutôt que rurale accroît la probabilité de déménager mais est sans effet sur l'accès à la propriété. Ce résultat correspond bien au modèle de mobilité des ménages qui suivent les emplois, largement localisés dans les zones urbaines plus denses que les zones rurales (Donzeau et Pan Ké Shon, 2009 ; Mouhoud, 2006).

Sans surprise, la taille du ménage joue négativement sur la probabilité de déménager à revenu donné mais lorsque le ménage s'agrandit la probabilité d'accéder à la propriété s'accroît significativement (Dimou et al., 2020).

Les diplômés du supérieur sont davantage mobiles et accèdent davantage à la propriété que ceux du secondaire à la différence des non diplômés ou de ceux de niveau primaire.

4.2. Analyse sur la population décomposée en fonction du statut de migration

Nous estimons maintenant la probabilité de déménager puis la probabilité d'accéder à la propriété en distinguant la population des immigrés et celle des descendants de deux parents immigrés ou d'un seul. Cette décomposition nous permet de tester l'hypothèse de comportements différenciés d'un groupe à l'autre.

L'estimation du modèle pour chaque groupe de population met d'abord en évidence l'absence de biais de sélection dans notre modèle : une fois pris en compte les différents facteurs explicatifs de la mobilité résidentielle, les individus qui ont accédé à la propriété représenteraient une proportion aléatoire de ceux qui ont déménagé.

En ce qui concerne la mobilité résidentielle donc le fait de déménager (tableau 7), dans la population immigrée, les femmes ont une probabilité beaucoup plus faible d'avoir changé de logement récemment. Ce résultat renvoie à des normes sociales liées à l'émancipation des femmes hors du mariage dans le groupe des immigrés en particulier d'Afrique du Nord. Cela pourrait également s'expliquer par des contraintes de revenu et de position monoparentales. Mais ces variables sont intégrées dans le vecteur de variables explicatives ce qui signifie qu'à caractéristiques égales pour l'ensemble des variables utilisées, les femmes immigrées tendent à moins changer de logement que les hommes immigrés. En revanche, elles ne subissent pas de handicaps en termes d'accessibilité à la propriété (tableau 8).

S'agissant des revenus, leur absence de significativité sur la mobilité résidentielle perdure quelle que soit la population, alors que les revenus sont un facteur déterminant de l'accès à la propriété (tableau 8) pour les immigrés comme pour les descendants d'un parent immigré.

Sans surprise, les individus les plus éduqués sont davantage mobiles car ils disposent de plus grandes opportunités de choix de logement et de travail. L'effet de l'éducation sur la mobilité ne se fait sentir qu'à partir de l'enseignement supérieur pour les immigrés. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, l'éducation ne facilite pas l'accès à la propriété.

On sait que les facteurs de verrouillage de résidence des populations immigrées et de leurs descendants dans des territoires sont renforcés pour les personnes qui

cumulent les vulnérabilités sociales (NEETs) (OECD, 2019). On sait aussi que la sur-représentation des personnes de la même communauté dans le quartier d'habitation induit des comportements d'inertie. De fait, le pourcentage d'immigrés dans la commune de départ a un effet négatif et significatif sur la probabilité de déménager. A l'inverse plus le taux de chômage dans la commune de départ est élevé plus la mobilité résidentielle, liée à la nécessité de trouver un emploi, augmente, cet effet n'étant significatif que sur la population des immigrés.

Tableau 7 : Mobilité selon le statut de migration (équation de sélection)

Variable dépendante : Avoir déménagé	Immigrés	Descendants de deux parents immigrés	Descendants d'un parent immigré
Constante	5.10*** (0.39)	6.67*** (1.23)	3.35*** (0.88)
Femme	-0.22*** (0.04)	0.03 (0.10)	-0.19* (0.11)
Age	-0.13*** (0.02)	-0.26*** (0.07)	-0.06 (0.05)
Age au carré	0.001*** (0.00)	0.002*** (0.001)	-0.0003 (0.00)
Zone urbaine	0.12 (0.09)	0.31* (0.17)	0.10 (0.17)
Taille du ménage	-0.09*** (0.01)	-0.09*** (0.03)	-0.09** (0.04)
Foyer monoparental	0.15* (0.08)	0.09 (0.18)	0.26* (0.16)
Revenu du ménage			
- Moins de 2000 €	Ref	Ref	Ref
- Entre 2000 et 2999 €	0.07 (0.05)	0.04 (0.17)	0.28 (0.19)
- Entre 3000 et 3999 €	-0.08 (0.06)	0.04 (0.22)	0.03 (0.14)
- 4000 € et plus	-0.07 (0.06)	0.10 (0.24)	0.20 (0.19)
Diplôme le plus élevé			
- Aucun ou primaire	-0.08 (0.05)	-0.35*** (0.13)	-0.29* (0.15)
- Secondaire	Ref	Ref	Ref
- Supérieur	0.17*** (0.05)	0.27** (0.12)	-0.02 (0.11)
Pays d'origine			
- Europe et autres	Ref	Ref	Ref
- Afrique subsaharienne	0.17*** (0.08)	-0.26 (0.25)	0.39 (0.26)
- Algérie, Maroc, Tunisie	0.20*** (0.05)	-0.10 (0.12)	0.16 (0.17)
- Asie	-0.009 (0.07)	-0.37 (0.32)	0.02 (0.16)
- Turquie, Moyen-Orient	0.08 (0.08)	-0.49* (0.30)	1.64*** (0.58)
Durée en France	-0.06*** (0.006)		
Durée en France au carré	0.0009*** (0.00)		
% immigrés par commune			
- Moins de 8.1%	Ref	Ref	Ref
- 8.1% ou plus	-0.20*** (0.05)	-0.09 (0.08)	-0.23** (0.11)
Taux de chômage par commune			
- Moins de 14.1%	Ref	Ref	Ref
- 14.1% ou plus	0.12*** (0.04)	0.04 (0.16)	0.30 (0.19)
% de HLM par commune			
- Moins de 9.2%	Ref	Ref	Ref
- 9.2% ou plus	0.02 (0.06)	0.09 (0.11)	0.09 (0.11)
Nombre d'obs.	7 205	2 647	2 479

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, calculs des auteurs.

*, ** et *** sont les niveaux de significativité à 10%, 5% et 1% respectivement.

Confirmant nos statistiques descriptives (section 2), les immigrés d'origine européenne ont tendance à déménager bien moins que les immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. Ces derniers sont plus vulnérables sur le marché du travail comme en termes de logement et sont donc amenés à multiplier les itérations de mobilité résidentielle avant de s'établir en particulier grâce aux logements sociaux ou aux employeurs⁹. Le tableau 8 confirme en effet que leur déménagement ne

⁹ Voir la revue de littérature.

les conduit pas à devenir propriétaires puisque, toutes choses égales par ailleurs, les immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne accèdent significativement moins à la propriété que les immigrés d'origine européenne.

Tableau 8 : Accès à la propriété selon le statut de migration

Variable dépendante : Être devenu propriétaire	Immigrés	Descendants de deux parents immigrés	Descendants d'un parent immigré
Constante	-3.81*** (0.60)	-4.28*** (1.25)	-5.97*** (1.45)
Femme	0.02 (0.07)	0.05 (0.10)	0.18* (0.11)
Age	0.12*** (0.03)	0.17** (0.08)	0.25*** (0.09)
Age au carré	-0.001*** (0.00)	-0.002* (0.00)	-0.003* (0.001)
Zone urbaine	-0.22* (0.11)	-0.32** (0.16)	0.08 (0.16)
Taille du ménage	0.09*** (0.02)	0.13*** (0.04)	0.07* (0.04)
Foyer monoparental	-0.53*** (0.15)	-0.40* (0.22)	-0.14 (0.19)
Revenu du ménage			
- Moins de 2000 €	Ref	Ref	Ref
- Entre 2000 et 2999 €	0.40*** (0.08)	0.18 (0.26)	0.18 (0.16)
- Entre 3000 et 3999 €	0.65*** (0.10)	0.49 (0.31)	0.44*** (0.17)
- 4000 € et plus	0.84*** (0.10)	0.43 (0.34)	0.43** (0.21)
Diplôme le plus élevé			
- Aucun ou primaire	-0.06 (0.08)	0.12 (0.22)	-0.18 (0.21)
- Secondaire	Ref	Ref	Ref
- Supérieur	-0.03 (0.08)	-0.02 (0.11)	0.07 (0.09)
Pays d'origine			
- Europe et autres	Ref	Ref	Ref
- Afrique subsaharienne	-0.51*** (0.09)	-0.38 (0.34)	-0.02 (0.20)
- Algérie, Maroc, Tunisie	-0.24*** (0.08)	-0.09 (0.12)	-0.24* (0.12)
- Asie	-0.10 (0.11)	-0.16 (0.35)	-0.12 (0.19)
- Turquie, Moyen-Orient	0.18 (0.12)	0.06 (0.23)	0.41 (0.57)
Durée en France	0.04*** (0.01)		
Durée en France au carré	-0.0005** (0.00)		
Inverse du ratio de Mills	-0.32 (0.33)	-2.19 (3.03)	-0.79 (0.67)
Nombre d'obs.	3 499	1 753	1 522
Chi ²	330.53***	312.55***	209.57***

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE 2008, nos propres calculs.

*, ** et *** sont les niveaux de significativité à 10%, 5% et 1% respectivement.

On peut alors supposer que ces fragilités se concentrent dans les premières périodes suivant l'arrivée des immigrés puisqu'elles s'amointrissent, réduisant la mobilité pour échapper à la précarité, puisqu'elles augmentent de nouveau pour d'autres motifs : lorsque le ménage est installé depuis longtemps et rassemble un plus grand nombre de membres de la famille ayant un revenu, des possibilités offertes par les mécanismes de solidarité familiale et de transfert des enfants devenus adultes vers les parents vont permettre d'améliorer l'habitation familiale. Pour identifier ce mécanisme, les variables de durée de présence des immigrés et de durée de présence élevée au carré sont introduites. La durée de présence en France des immigrés de l'enquête est en moyenne de 21 ans. Cette durée est négativement corrélée avec la probabilité de déménager. Plus la durée de présence augmente moins les opportunités ou les besoins de déménager se font sentir. Mais là encore, l'effet n'est pas linéaire. Pour les immigrés présents depuis très longtemps (durée de présence élevée au carré dans la régression) la probabilité de déménager devient positive et significative. Le comportement des immigrés converge vers celui de la population majoritaire lorsque la durée de présence en France devient significativement élevée. Lorsque l'on s'intéresse à l'accès à la propriété (tableau 8), l'impact de la durée de présence est différent puisqu'elle augmente la probabilité d'accéder à la propriété (coefficient significatif et positif de la variable durée de présence) puis en fin de cycle de vie cette probabilité diminue (variable durée de présence au carré négative et

significative). Cette évolution épouse celle de l'effet de l'âge et de la variable âge au carré.

S'agissant des descendants d'immigrés, leur région d'origine ne constitue un facteur déterminant, ni de leur mobilité résidentielle ni de leur potentiel accès à la propriété. Des facteurs tels que l'âge, la taille du ménage, le revenu ou le niveau d'éducation sont prépondérants.

Quelle que soit la population étudiée, il convient néanmoins de garder à l'esprit que des facteurs inobservables peuvent aussi affecter la mobilité résidentielle et l'accès à la propriété. Ainsi, les difficultés d'accès aux prêts bancaires, l'influence des réseaux communautaires lorsqu'ils existent, les discriminations de marquage religieux ou ethniques à travers le prénom, les marqueurs du territoire d'origine sont davantage ressentis par les immigrés et les descendants d'immigrés que par les autres composantes de la population française.

5. CONCLUSION

Cet article a pour objet d'étudier les déterminants de la mobilité résidentielle des immigrés et descendants d'immigrés en France. Dans un premier temps, la mobilité et l'accès à la propriété sont estimés simultanément, dans un unique modèle, pour l'ensemble des groupes étudiés. Les estimations montrent alors que les immigrés et les descendants de deux parents immigrés sont plus enclins à déménager que la population majoritaire, rejoignant ainsi les résultats de la littérature empirique. Les immigrés se caractérisent en effet par une plus grande vulnérabilité sur le marché du travail et une plus grande précarité des logements qui les pousse au cours de la première période de leur cycle de vie à déménager plus souvent, pour des motifs d'amélioration de leurs logements, quitte à s'éloigner considérablement de leur lieu de travail. Cette vulnérabilité qui semble se transmettre aux descendants de deux parents immigrés persiste donc en dépit d'une durée de présence plus longue sur le territoire. Le comportement des descendants d'un seul parent immigré, en revanche, rejoint celui de la population majoritaire.

En termes d'accès à la propriété, les immigrés y accèdent significativement moins que la population majoritaire, toutes choses égales par ailleurs c'est-à-dire à niveau de revenu, d'éducation, etc., donnés.

Dans un second temps, l'article estime la mobilité résidentielle et l'accès à la propriété pour les sous-populations d'immigrés et de descendants d'immigrés. Il apparaît que les obstacles à la mobilité résidentielle et à l'accès à la propriété convoquent surtout des facteurs structurels liés aux caractéristiques individuelles ou à celles du territoire de résidence initiale.

Ainsi, les politiques d'aménagement du territoire et du logement menées en France depuis 30 ans ont favorisé l'apparition de trois types de ségrégation qui se superposent depuis la seconde moitié des années 1980 : sociales, territoriales et ethniques. D'une part, la localisation des classes sociales les moins favorisées suit celle des grandes entreprises industrielles dans les années de forte croissance lors des « Trente Glorieuses ». Avec la désindustrialisation et la fermeture d'usines des années 1980-1990, les classes ouvrières, en particulier immigrées, ont perdu leur emploi et leur précarité s'est accrue, tout en restant fixés sur les mêmes territoires. De son côté, la population dite majoritaire a développé des stratégies d'évitement pour se localiser dans des zones pavillonnaires de la grande périphérie urbaine, souvent pour se retrouver entre soi. Les politiques d'aménagement du territoire comme celles de la ville, menées en France depuis 30 ans, ont conduit à renforcer la ghettoïsation et à rendre moins mobiles les populations vulnérables et moins enclines à sortir de ces ghettos par l'accès à la propriété résidentielle.

REFERENCES

- Abramitzky R., Delavande A., Vasconcelos, L.**, 2011, Marrying up: the role of sex ratio in assortative matching. *American Economic Journal: Applied Economics*, 3(3), 124-157.
- Aeberhardt R., Rathelot R.**, 2013, Les différences liées à l'origine nationale sur le marché du travail français, *Revue Française d'économie*, XXVIII, 43-71.
- A'Hearn B., Crayen D., Baten J.**, 2009, Quantifying Quantitative Literacy: Age Heaping and the History of Human Capital, *Journal of Economic History*, 68, 3, 783-808.
- Algan Y., Bisin A., Manning A., Verdier T.**, 2013, *Cultural integration of immigrants in Europe* (p. 359). Oxford University Press.
- Banks A.S.**, 1971, *Cross-Polity Time-Series Data*, Cambridge, MIT Press.
- Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.)**, 2016, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined éditions, collection « Grandes Enquêtes », Paris.
- Bauer T., Epstein G., Gang I.**, 2005, Enclaves, language, and the location choice of migrants, *Journal of Population Economics*, 18(4), 649-662.
- Bolt G., Van Kempen R., Van Ham M.**, 2008, Minority Ethnic Groups in the Dutch Housing Market: Spatial Segregation, Relocation Dynamics and Housing Policy, *Urban Studies*, 45(7), 1359-1384.
- Bonvalet C., Lelièvre E.**, 1995, Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial, *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVII, n° 2, p. 163-175.
- Borjas George J.**, 2002, Homeownership in the immigrant population, *Journal of Urban Economics*.
- Bozon M., Héran F.**, 1987, *La découverte du conjoint : I. Évolution et morphologie de scènes de rencontre*. Population (french edition), 943-985.
- Bozon M., Héran F.**, 2006, *La formation du couple*. Paris, éditions La Découverte.
- Brutel C.**, 2016, La localisation géographique des immigrés : Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris, *Insee Première*, n°1591.
- Council of the European Union**, 2011, Council Recommendation of 28 June 2011 on policies to reduce early school leaving, 2011/C 191/01, last accessed on 15 August 2014. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:191:0001:0006:EN:PDF>
- Decreuse B., Schmutz B.**, 2012, Residential Mobility and Unemployment of African Immigrants in France: A Calibration Approach, *Annals of Economics and Statistics*, 107/108, 51-91.
- Dimou M., Ettouati S., Schaffar A.**, 2020, From dusk till dawn: the residential mobility and location of immigrants in France, *Annals of Regional Science*.
- Donzeau N., Pan Ké Shon J.**, 2009, L'évolution de la mobilité résidentielle en France entre 1973 et 2006 : nouvelles estimations, *Population*, 64(4), 779-795.
- Forsé M., Chauvel L.**, 1995, L'évolution de l'homogamie en France: Une méthode pour comparer les diagonalités de plusieurs tables, *Revue française de sociologie*, 123-142.
- Jackson P., Smith S.J.**, 1984, *Exploring social geography*, London: George Allen and Unwin.
- Kalmijn M.**, 1998, Inter-marriage and homogamy: Causes, patterns, trends, *Annual review of sociology*, 24(1), 395-421.
- Lhommeau B., Simon P.**, 2010, Les populations enquêtées, Chapitre 1, dans C. Beauchemin, C. Hamel et P. Simon (coord.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined Editions.
- Maurin E.**, 2004, *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Editions du Seuil.
- Mouhoud E.M.** 2006, Mobilité des ménages versus mobilité des entreprises : de nouvelles marges de manœuvre pour l'action stratégique de l'État en direction des régions, *Horizons stratégiques*, 1(1), 44-61.
- Noiriel G.**, 1988, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle)*, Editions du Seuil.
- OCDE**, 2019, Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- Okba M.**, 2014, Jeunes immigrés et jeunes descendants d'immigrés : une première insertion sur le marché du travail plus difficile, en particulier pour ceux résident en ZUS, *Dares Analyses*, 74.
- Pan Ké Shon J-L., Verdugo G.**, 2014, Ségrégation et incorporation des immigrés en France, *Revue Française de Sociologie*, 55(2), 245-283.
- Safi M.**, 2008, Inter-mariage et intégration: les disparités des taux d'exogamie des immigrés en France, *Population*, 63(2), 267-298.
- Santelli E., Collet B.**, 2013, Couples endogames, couples mixtes : options conjugales et parcours de vie de descendants d'immigrés en France, *Migration et sociétés*, 145, 107-120.

- Solignac M., Gobillon M.**, 2019, Homeownership of Immigrants in France: selection effects related to international migration flows, *Journal of Economic Geography*.
- Schelling T.**, 1969, Models of segregation, *American Economic Review*, 59 (2), 488-493.
- Todd E.**, 1994, *Le destin des immigrés : assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil.
- Triabalat M.**, 1996, *De l'immigration à l'assimilation : enquête sur la population d'origine étrangère en France*, Paris. Ed. La Découverte, INED.
- Ukrayinchuk N., Chojinicki X.**, 2018, Le rôle du capital humain pré-migratoire dans l'intégration économique des immigrés en France : Compétences métier vs compétences transversales, Document de travail.
- Wennström J., Öner O.**, 2015, Den geografiska spridningen av kommunplacerade flyktingar i Sverige, *Ekonomisk Debatt*, 4, 52-68.
- White P.**, 1998, The Settlement Patterns of Developed World Migrants in London, *Urban Studies*.
- Zanninetti J-M.**, 2010, L'immigration en France : quelle géographie ?, *Population & Avenir*, 2(697), 4-8.

The residential mobility of migrants and their descendants in France : an approach based on individual data

Abstract - The aim of this paper is to study the determinants of the residential mobility of immigrants and the descendants of immigrants in France. We draw on data from the French Survey named Trajectories and Origins Survey (*Trajectoires et origines* or TeO) of 2008 (INED-INSEE), which makes it possible to distinguish immigrants, second generation immigrants, and France's so-called majority population, defined as persons having no immigrant origin over two generations. We estimate the causal impact of individual characteristics or characteristics of the territory of initial residence on the mobility indicators of changes in housing and access to homeownership. Our results show that immigrants, and more specifically those from Sub Saharan Africa and North African countries, are more geographically mobile but have less chance of acceding to homeownership than the majority population. Only the descendants of mixed (exogamous) couples behave like the majority population in terms of access to homeownership.

Key-words

Migration
Residential mobility
Data survey
French case
